

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT/LOT				Surface du lot/ de l'ilot [ares]
Surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	Surface constructible brute [m²]
Surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions	Hauteur des constructions [m]				

Délimitation du PAP et zones du PAG

- délimitation du PAP
 délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terre
- terre

Nombre de niveaux

- | | |
|------------------------|--------------------------------|
| I, II, III, ... | nombre de niveaux pleins |
| +1,2 _{gpm} ,R | nombre d'étages en retrait |
| +1,2 _{gpm} ,C | nombre de niveaux sous combles |
| +1,2 _{gpm} ,S | nombre d'étages en sous-sol |

l'auteur des constructions

- | | |
|------|---|
| hc-x | hauteur à la corniche de x mètre |
| ha-x | hauteur à l'acrotère de x mètres |
| hf-x | hauteur au faite de x mètres |

Types, dispositions et nombre des constructions

- | | |
|------|------------------------------------|
| oc | constructions en ordre contigu |
| onc | constructions en ordre non contigu |
| x-mi | x maisons isolées |
| x-mj | x maisons jumelées |
| x-mb | x maisons en bande |

Types et nombres de logements

- | | |
|-----|---------------------------------|
| x-u | x logements de type unifamilial |
| x-b | x logements de type bifamilial |
| x-c | x logements de type collectif |

Formes de toitures

- | | |
|---|---|
| tp | toiture plate |
| tx (y%-z%) | toiture à x versants, degré d'inclinaison |
|  | orientation du faîte |

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- | | |
|---|--|
|  | alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé |
|  | limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé |
|  | alignement obligatoire pour dépendances |
|  | limites de surfaces constructibles pour dépendances |
|  | limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines |
|  | limites de surfaces constructibles pour avant-corps |

Élimination des lots / îlots:

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- | | |
|--------|---|
| min x% | pourcentage minimal en surface construite brute à déduire du logement par construction |
| x% y% | pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction |
| x% | pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction |

Espaces extérieurs privés et publics

- | | |
|--|---|
| | espace vert privé |
| | espace vert public |
| | aire de jeux ouverte au public |
| | espace extérieur pouvant être scellé |
| | voie de circulation motorisée |
| | espace pouvant être dédié au stationnement |
| | chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne |
| | voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre |

Plantations et murets

- 

 arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- 

haie projetée / haie à conserver
- 

 muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- | | | | |
|---|---------------------------------------|---|---|
| | servitude de type urbanistique | | retention à ciel ouvert pour eaux pluviales |
| | servitude écologique | | canalisation pour eaux pluviales |
| | servitude de passage | | canalisation pour eaux usées |
| | élément bâti ou naturel à sauvegarder | | fossé ouvert pour eaux pluviales |

Légende supplémentaire

- ▶ zone d'accès possible aux constructions souterraines
- canalisations des eaux mottes existantes à déplacer
- canalisations des eaux mottes déplacées
- bassin de rétention enterré pour eaux pluviales
- servitude technique (canalisation)
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé et dépendances
- surfaces constructibles à démolir
- espace privé à caractère public
- point de référence des constructions par groupe de lots
- limites de surfaces constructibles pour dépendances de type "abris de jardin"
- zone non aedificandi (Ponts et Chaussées)

* Position et hauteur des constructions selon le plan de délimitation du périmètre de la zone d'aménagement (qui comprend un mesurage cadastral et un levé topographique)

Position des constructions selon le plan de délimitation du périmètre de la zone d'aménagement.

Fond de plan :

- Courbes de niveaux des terrains voisins selon BD-L-TC (tous les 50 cm)
- Position des constructions voisines selon PCN datant de 2012
- Hauteurs des constructions selon RDB de la Commune de Bertrange.

PROJET

Modification ponctuelle du PAP approuvé "Cité
Pourpelt" (approuvé le 23 juillet 2020, ref: 18169/61C)

sect. A de Bertrange, Commune de Bertrange

PLAN N°

1360-PAP-02a
version coordonnée

DATE	26.10.2023	ECHELLE	1 : 500	DESSIN	AM	VERIFIE	HE
WPSR	26.10.2023	FILE	2023 10 26 partie graphique version coordonnee.dwg				

Partie Graphique du PAP

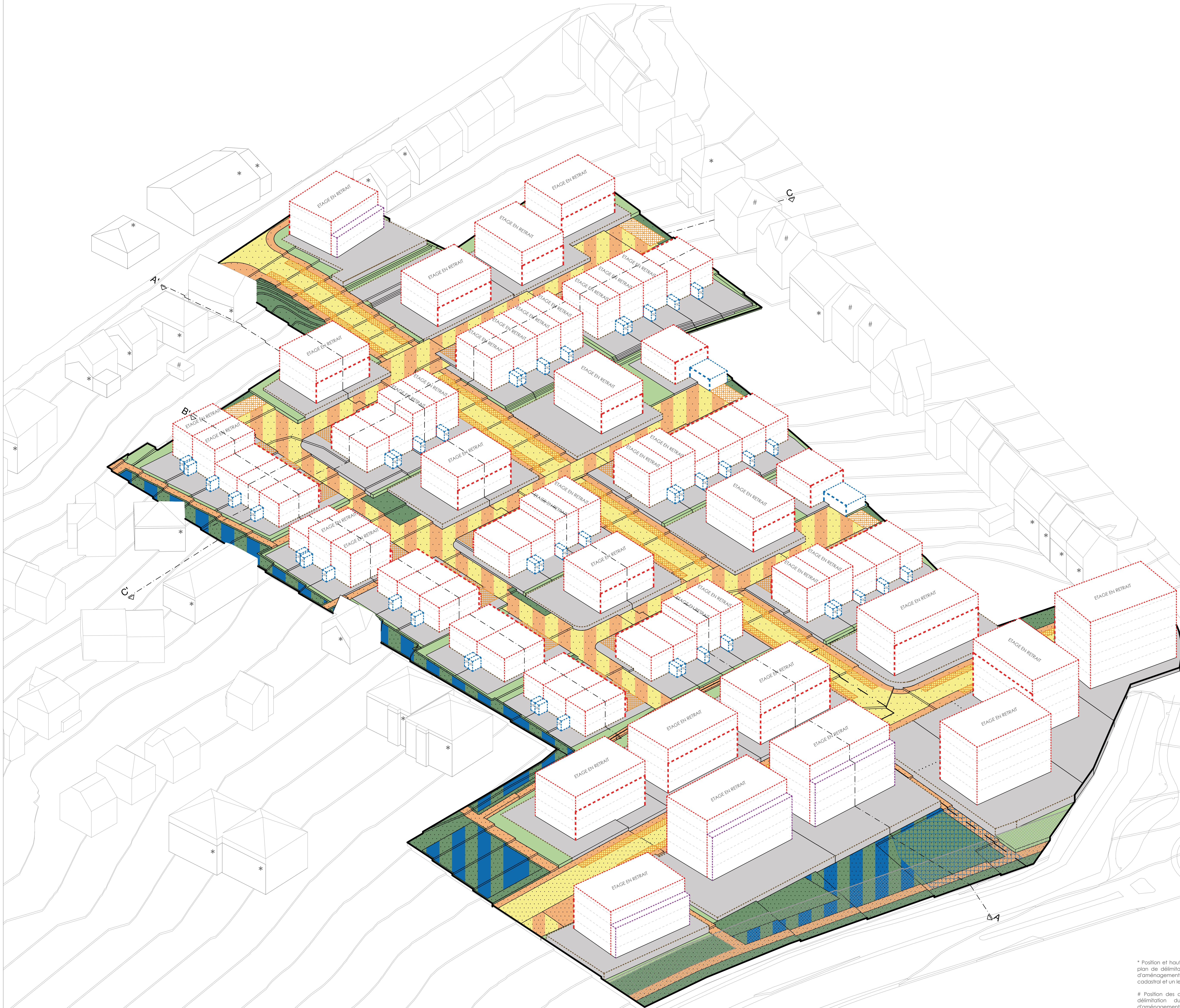
[illegible]

ARCHITECTE
architecture + aménagement s.a.
Bertrand SCHWEI architecte

MAÎTRE D'OUVRAGE

OLOS FUND, SICAV-FIS
1 Rue Peterelchen
L-2370 HOWALD

Olosfund

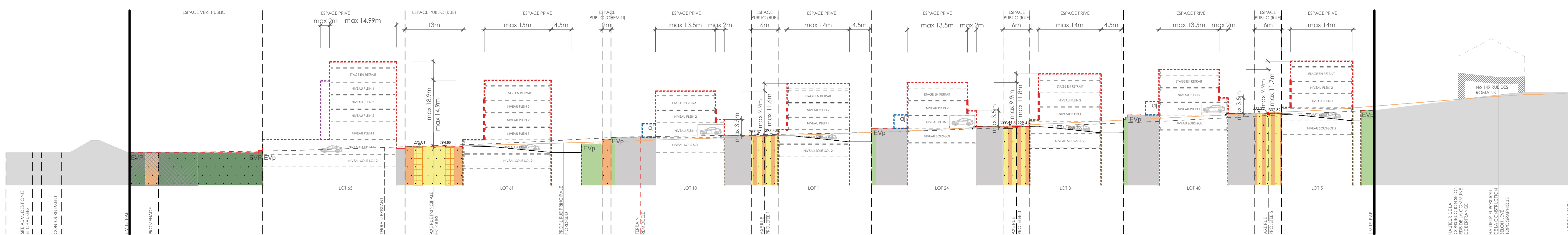


* Position et hauteur des constructions selon le plan de délimitation du périmètre de la zone d'aménagement (qui comprend un mesurage cadastral et un levé topographique)

Position des constructions selon le plan de délimitation du périmètre de la zone d'aménagement.

Fond de plan :

- Courbes de niveaux des terrains voisins selon BD-L-TC (tous les 50 cm)
- Position des constructions voisines selon PCN datant de 2012
- Hauteurs des constructions selon RDB de la Commune de Bertrange.

Coupe AA[®]